

PROGRAMME DE FORMATION

RESPONSABILITÉ PÉNALE ET CIVILE DU DIRIGEANT ET DE L'ENCADREMENT

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels.

OBJECTIFS

- Evaluer le risque accidentel et ses incidences juridiques : les responsabilités civile et pénale
- Estimer le coût de la non-sécurité au niveau humain, économique
- Définir l'existence de la délégation
- Mettre en oeuvre la politique de prévention

POINTS CLÉS DE LA FORMATION

- La politique de prévention
 - L'évaluation des risques et le document unique
 - Les obligations de formation
 - Les vérifications réglementaires
- Le principe d'exposition au risque entraîne la mise en oeuvre de la responsabilité civile et/ou pénale
- La responsabilité pénale
 - Les grands principes
- Personne physique
 - La gradation des fautes
 - Les peines applicables
- Personne morale
 - L'organisation de l'entreprise
 - Les délégations de pouvoir
 - La procédure pénale
- La responsabilité civile
 - Les grands principes
 - La responsabilité civile en matière de santé et de sécurité au travail : la faute inexcusable
 - La procédure civile

ORGANISATION, DURÉE, DATE

Date : le jeudi 21 novembre 2019

Durée : de 9h00 à 17h00

Lieu : AIRM-SIEL - 26 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 69330 MEYZIEU

Inscription obligatoire le jeudi 24 octobre au plus tard

MEDEF Lyon-Rhône

60, avenue Jean Mermoz
69384 Lyon Cedex 08

T. +33 (04) 78 77 07 01

F. +33 (04) 78 77 07 00

contact@medeflyonrhone.com
www.medeflyonrhone.com

